

---

# 18° CONCOURS CINNA REVELATEUR DE TALENTS

---



**CONCOURS CINNA :  
IMAGINER L'OBJET QUI SERA  
ENCORE LÀ DANS 50 ANS.**

Cinna™

marie claire  
Maison

Pour ses 50 ans, Cinna présente la 18<sup>ème</sup> édition du Concours Révélateur de talents, dédié aux jeunes designers de moins de 35 ans.

Pour plus de renseignements sur le concours et pour télécharger le dossier de participation, Rendez-vous sur [cinna.fr/fr/concours-cinna](http://cinna.fr/fr/concours-cinna)

---

# 1. PARTICIPANTS

Le Concours Révélateur de Talents s'adresse à tous les créateurs français et étrangers de moins de 35 ans (à la date de clôture des candidatures), qu'ils soient encore étudiants ou déjà dans la vie active.

---

## 2. THÈME DE LA 18<sup>e</sup> EDITION

« Imaginer aujourd'hui le design qui sera encore là dans 50 ans »

Pour célébrer son demi-siècle d'existence et marquer d'une empreinte indélébile les décennies à venir, Cinna vous invite à concevoir un objet de décoration d'exception, un collector intemporel qui incarnera l'essence de Cinna à travers les âges.

Votre mission est de créer une œuvre unique, une pièce en édition limitée ou numérotée, qui ne se contentera pas d'être tendance aujourd'hui, mais qui traversera les modes et les époques. Ce design devra refléter à la fois le riche héritage de Cinna au cours des 50 dernières années et sa capacité à innover, pour un objet qui restera pertinent et admiré dans 50 ans.

Imaginez un design qui, tel un héritage précieux, sera transmis de génération en génération, incarnant l'esprit Cinna : une alliance parfaite entre esthétique avant-gardiste, qualité intemporelle, et innovation audacieuse.

Soyez visionnaire, car ce que vous créez aujourd'hui sera le témoignage de demain.

---

## 3. CATÉGORIES

Pour cette 18<sup>ème</sup> édition, 1 seule catégorie est retenue : un objet de décoration.

Cela comprend les petits meubles, les luminaires, la décoration, etc.

Cet objet doit non seulement être une pièce maîtresse du design, mais aussi intégrer des notions fondamentales de responsabilité sociétale et environnementale.

Les participants sont invités à explorer des matériaux respectueux de l'environnement, qu'ils soient recyclés, recyclables, naturels ou issus de nouveaux procédés écoresponsables. Le circuit court de fabrication sera également privilégié, valorisant une production locale et durable. Votre création devra ainsi non seulement être un symbole de durabilité esthétique, mais aussi un exemple de durabilité environnementale.

Le concours Cinna souhaite récompenser une démarche de design engagée, où l'innovation se met au service de la planète. Créez un objet qui, tout en marquant l'histoire du design, portera les valeurs de demain : respect de l'environnement, durabilité, et engagement pour un avenir plus vert.

---

## 4. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante :  
CINNA - Concours Révélateur de Talents - BP 1 - 01470 BRIORD

Date limite du dépôt des candidatures : 20 décembre 2024 (date d'expédition, le cachet de la poste faisant foi).

**ATTENTION** : si vous envoyez votre dossier depuis l'étranger, nous vous remercions de ne pas l'adresser par Fedex qui facture à réception de la TVA sur importation.

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- 1- Les coordonnées du ou des candidat(s) : nom, prénom, adresse mail, téléphone, votre profil @instagram (si vous en avez).
- 2- Un curriculum vitae du ou des créateur(s) en cas de projet présenté en commun.
- 3- Une note conceptuelle présentant de manière complète le projet, les dessins et/ou photos, les dimensions, les matériaux et toute explication nécessaire à la bonne compréhension et appréciation du projet.
- 4- Une fiche A3 résumant le projet : cette fiche est destinée à être transmise au jury avant la réunion afin de la préparer. Elle devra contenir tous les éléments (texte et visuels) permettant de bien apprécier le projet ainsi que le CV résumé du (des) candidats. Cette fiche est à construire sur la base d'un A3 horizontal avec les noms du candidat et du projet rappelés en haut à droite.
- 5- Une clé USB reprenant tous les éléments du projet, et en particulier
  - La fiche A3 en format PDF,
  - Les différents visuels en HD du projet,
  - Un visuel de synthèse du projet en HD (minimum 2000 pixels de large) suffisamment explicite pour pouvoir être utilisé seul pour le vote du public sur le site internet le cas échéant,
  - Un portrait HD du (des) candidat(s).

Tout dossier incomplet sera éliminé, il convient de bien vérifier que les coordonnées soient notées.

Chacun des visuels est à fournir en haute définition et pourra être amené à être utilisé sur tout type de support (presse, web) dans le cadre du concours (vote du public, présentation des résultats, etc.). Les visuels doivent donc être libres de droits.

Il devra être indiqué également si des maquettes ou prototypes sont disponibles ; ceux-ci pourront être alors éventuellement demandés lors de la phase finale de la sélection.

Un créateur peut déposer plusieurs projets et/ou concourir mais devra alors déposer un dossier par projet.

Compte tenu du nombre de dossiers reçus, nous vous remercions de noter que ceux-ci ne pourront être ensuite renvoyés aux candidats et que les dossiers incomplets ne seront pas présentés au jury.

---

## 5. DEROULEMENT DU CONCOURS

Septembre 2024

Lancement du 17<sup>e</sup> Concours Cinna

20 décembre 2024

Date limite d'envoi des dossiers de candidatures

Du 17 janvier au 7 février 2025

Vote du public sur le site Marie Claire Maison.com

Mars 2025

Réunion du jury

Juin 2025

Annonce des résultats lors d'une soirée dédiée à Paris

Publication des résultats du concours par les titres partenaires

---

## 6. SÉLECTION DES DOSSIERS

Le comité de sélection se réunira à la clôture d'envoi des dossiers pour les étudier et en sélectionner environ 30. Ces dossiers présélectionnés seront publiés sur le site [marieclaire.fr](http://marieclaire.fr) pour participer au vote du public.

---

## 7. PRIX DU JURY

Lors d'une réunion plénière en février, le jury désignera les 3 lauréats. Les designers primés par le Jury recevront :

- Premier prix : un chèque de 4.000€
- Deuxième prix : un chèque de 3.000€
- Troisième prix : un chèque de 2.000€

Ce jury sera constitué de Michel Roset, de rédacteurs en chef des principaux magazines de déco, de designers et personnalités du design reconnus, d'influenceurs.

Pour mémoire, ce jury était composé en 2024 de :

Anne Desnos, Directrice de la rédaction Marie Claire Maison; Virginie Bertrand, Journaliste Côtés Paris / Sud; Mariana Reali, Rédactrice en chef Les Echos Week End; Jean Desportes, Fondateur de Sloft Magazine, Présentateur Archibeau; Anne-France Mayne, Rédactrice en chef Domodeco; Sophie Flouquet, Rédactrice en chef adjointe Beaux-Arts Magazine ; Vincent Tordjman, Designer; Marie C Dorner, Designer; Frédérique Pain, Directrice de ENSCI Les Ateliers Paris; Marie-Aurore Stiker-Métral, Designer; Constance Frapolli, Designer; Ramy Fischler, Designer.

---

## 8. PRIX DU PUBLIC

Le Prix du Public permet de faire voter le public pour un projet. Pour cela, les projets retenus par le Comité de Sélection sont proposés au vote du public sur le site de notre partenaire Marie Claire Maison.

Pour le 18<sup>ème</sup> Concours Cinna, le vote s'effectuera parmi une sélection d'une trentaine de dossiers. Le lauréat du Prix du Public recevra 2.000€.

Le prix du Public sera également doté, par tirage au sort organisé par [marieclaire.fr](http://marieclaire.fr), de 3 lots :

- 3 statuettes Kazuko (297€) de Ionna Vautrin / collaboration avec Atelier Emmaüs Design
  - 1 vase Grand Modèle Les Oiseaux (165€) de Pascal Mourgue
  - 1 repose-Plat Feuillage noir (97€) de Marie-Aurore Stiker-Métral
- 

## 9. PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront proclamés lors d'une soirée en juin 2025.

En sus du prix gagné, les gagnants bénéficieront également de la promotion liée au concours, communiqués de presse, reportage et interviews dans les principaux titres de presse.

La Société Cinna aura la liberté d'éditer les produits sélectionnés qui figureront alors dans son catalogue. Dans ce cas, un contrat d'édition sera signé avec les créateurs de ces produits et le chèque du Concours sera considéré comme une avance sur royalties. Tout projet non édité par Cinna dans les 18 mois suivant la proclamation des résultats redeviendra libre à l'édition.

Cinna et le Groupe Roset ont également la possibilité d'éditer des produits non lauréats.